



MOT D'ORDRE INTERSYNDICAL **à l'ensemble des agents ATE et TE** **DES CORPS DE L'ENVIRONNEMENT**

Pour une mobilisation générale

Alors que tout le monde s'accorde à reconnaître l'action souvent exemplaire et indispensable des agents sur le terrain, nous sommes traités de manière profondément inéquitable quant à la gestion de nos carrières vis-à-vis d'autres corps correspondant au nôtre.

NOUS DEVONS Y METTRE UN TERME

À compter du vendredi 15 janvier 2010

le service se fera uniquement au bureau

et toutes les réunions avec l'Administration seront boycottées

Et ce, jusqu'à ce que le MEEDDM et les établissements dont relèvent certaines décisions sur le régime indemnitaire nous apportent la certitude de **l'ouverture de réelles négociations, sur des bases saines** et avec un engagement par écrit d'un calendrier acceptable.

Le 21 janvier nous appelons à la grève tous nos collègues Voir appels unitaires MEEDDM et Agences de l'eau-ONEMA-ONCFS) : solidaires contre la RGPP, pour développer les emplois à la hauteur de nos missions, l'amélioration du statut des contractuels...

Nous demandons à notre Ministère et aux Etablissements:

- **La revalorisation de nos grilles indiciaires**, à équivalence des autres corps de police ;
- **La réévaluation et l'égalité de nos régimes indemnitaires ;**
- **Requalifier les postes de catégorie C et B en catégorie B et A**, pour tenir compte des responsabilités confiées
- **L'intégration d'une partie importante de nos primes dans le traitement de base ;**
- **La bonification statutaire versée aux autres corps de police (pénibilité) ;**
- **La résorption des retards de gestion de carrière** dont la validation des services à l'Onema ;
- **Le maintien de l'intégrité fonctionnelle de nos établissements**
et le développement des missions de terrain portant sur le recueil de données, indispensable à la connaissance et au pilotage des politiques publiques.

SOYONS DETERMINES FACE A UNE TUTELLE QUI NE NOUS ENTEND PAS !